

28 nov 2008 -18:24

Appartient à [Conseil des ministres du 28 novembre 2008](#)

Santé publique et Environnement

Modification du Comité d'avis sur les produits biocides

Modification du Comité d'avis sur les produits biocides

Sur proposition de M. Paul Magnette, ministre du Climat et de l'Energie, le Conseil des ministres a décidé de modifier la composition du Comité d'avis sur les produits biocides. La présidence du Comité ne sera plus uniquement réservée aux membres du personnel scientifique du SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement. Dorénavant, les membres du personnel scientifique des universités belges et d'autres états membres de l'Union européenne pourront également présider le Comité.

Le Comité d'avis sur les produits biocides a pour mission de conseiller le ministre à propos de la mise sur la marché des produits biocides.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Service de presse de M. Paul Magnette, ministre des
Entreprises publiques, de la Politique scientifique et de la
Coopération au développement, chargé des Grandes Villes
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 213 09 11
<http://magnette.belgium.be>